



ANNÉES DE RÉALISATION
2024

FICHE ACTION N°13

ARCHE AGGLO, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ORIENTATION 2

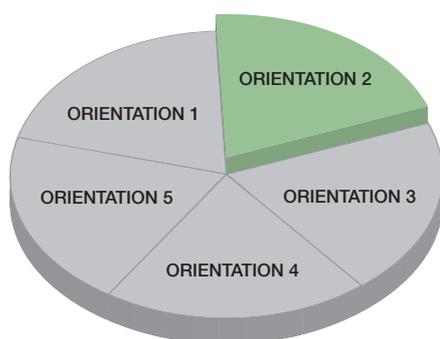
DES POLITIQUES ÉCOLOGIQUES POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

OBJECTIF 7

RECHERCHE DE L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE PAR LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le patrimoine d'ARCHE Agglo se compose de 30 bâtiments sur le secteur Hermitage-Tournonais, 15 bâtiments sur le secteur de l'Herbasse et 12 bâtiments sur le secteur de Saint Félicien. Les services techniques sont engagés dans différentes actions visant à réduire la consommation d'énergie.

Pour aller plus loin, et tendre vers la neutralité carbone, ARCHE Agglo souhaite engager un plan de sobriété énergétique. Ce plan vise, grâce à une mobilisation collective, à une réduction de notre consommation énergétique, à l'adaptation des pratiques, à la réalisation de travaux d'amélioration énergétique des bâtiments, et au développement des gestes écoresponsables pour atteindre la neutralité carbone en 2050.



DÉPENSES

Investissement : 400 K€

Fonctionnement annuel : 79 K€

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La Loi de Transition énergétique fixe entre autre par l'intermédiaire du décret tertiaire l'obligation d'améliorer la performance énergétique des parcs tertiaires afin d'atteindre une réduction de 60 % des consommations énergétiques d'ici 2050, en comparaison avec 2010.

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D' ACTIONS

Programmes d'investissement : réalisation de travaux afin d'améliorer les performances thermiques des bâtiments d'ARCHE Agglo.

Optimisation des consommations énergétiques :

- Adaptation des pratiques et développement des gestes écoresponsables
- Assurer un suivi des consommations énergétiques
- Adapter la politique d'achat en favorisant les produits éco certifiés



LA CIBLE

- Personnel Arche Agglo et les communes

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments de l'Agglomération
- Sensibiliser aux gestes éco-responsables le personnel de l'Agglomération (réduction des déchets, économie de papiers, réduire les déplacements, régler les équipements en mode « économie d'énergie »)

PILOTES

- Service technique en lien avec le service environnement (plan climat), déchets, déplacements, informatique...

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Etat, Région, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie